

GIE LGL

Dossier unique de demandes simultanées du permis exclusif de recherche et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherches - Large Loire (PER 2L)

Addendum

Depuis le dépôt du dossier de demande de PER le 28 juillet 2023, les sociétés Lafarge Granulats et Compagnie Armoricaine de Navigation, membre du GIE Loire Grand Large, ont reçu, en date du 12 août 2024, la notification de l'arrêté du 15 juillet 2024 rejetant la demande de concession de sables et graviers dite « concession Astrolabe ».